

Envoyé en préfecture le 03/03/2020

Reçu en préfecture le 03/03/2020

Affiché le

- 3 MARS 2020



ID : 031-213105612-20200303-D2020\_03\_1-DE

DEPARTEMENT  
DE LA  
HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

ARRONDISSEMENT  
DE  
TOULOUSE IX

Nombre de membres

- en exercice : 17
- présents : 11
- ayant pris part au vote : 15
- procurations : 4

CENTRE  
COMMUNAL  
D'ACTION  
SOCIALE  
DE  
L'UNION  
6 bis avenue des  
Pyrénées  
BP 39  
3 1 2 4 0

L'an deux mille vingt et le 25 février à 18 heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de L'UNION se sont réunis à la Halte-répit, sur convocation régulière en date du 18 février, sous la présidence de Madame Isabelle GODEAS, vice-Présidente.

**Etaient présents** : MME ISABELLE GODEAS, MME NATHALIE SIMON-LABRIC, MME MONIQUE GUEDES, MME NADINE MAURIN, M. JEAN-PAUL MAUVEZIN, M. ANDRE DA PONTE, MME MONIQUE BEZOS, MME RAYMONDE CORBON, MME MARIE BIRE, MME CHRISTIANNE FARRUGIA, MME ISABELLE DIAZ

**Etaient absents ayant donné procuration** : M. JOËL FEULLERAT (Pouvoir donné à MME MONIQUE GUEDES), M YVAN NAVARRO (Pouvoir donné à MME Isabelle Godéas), MME RENEE HUMEAU (Pouvoir donné à MME FARRUGIA), MME ELISABETH ATTELAN (Pouvoir donné à MME NADINE MAURIN),

**Était absent excusé** : M. MARC PERE, MME MICHELE CHAVE

☎ 05.62.79.86.16

**DÉLIBÉRATION 2020/03**

**Objet : Signature d'une convention de partenariat avec EDF**

Madame La Vice-Présidente informe les membres du CCAS que dans le cadre d'une démarche commune en matière de lutte contre la précarité énergétique, EDF nous propose de signer une convention de partenariat.

Cette convention a pour objectif

- D'informer les agents du CCAS sur l'ensemble du dispositif solidarité d'EDF et sur la facturation des clients d'EDF,
- De mobiliser nos réseaux respectifs de partenaires et d'intervenants agissant auprès des familles en difficulté pour la mise en place d'actions communes de prévention,
- De préciser les modalités de partenariat entre le CCAS et EDT concernant la notification des demandes et des décisions d'aides et les modalités de versement des aides financières du CCAS à destination des clients EDF en situation de précarité.

Dans ce cadre, EDF met à disposition du CCAS un Portail d'Accès aux Services Solidarité d'EDF (PASS EDF), en complément des modes habituels de communication.

Madame la Vice-Présidente propose aux membres du Conseil d'Administration :

- D'approuver cette convention
- De l'autoriser à signer ladite convention et tous les documents y afférent.

Envoyé en préfecture le 03/03/2020

Reçu en préfecture le 03/03/2020

Affiché le - 3 MARS 2020

ID : 031-213105612-20200303-D2020\_03\_1-DE



**Décision**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Entendu l'exposé de Madame La Vice-Présidente, après en avoir délibéré,

**Décide :**

A l'unanimité, d'autoriser Madame la Vice-Présidente à signer ladite convention et tous les documents y afférent.

*Pour copie conforme,  
La Vice-Présidente,  
Isabelle GODEAS,*

- Transmis le - 3 MARS 2020
- Affiché le - 3 MARS 2020

